

# La Gazette des Chalets

Lettre de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine

7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE -  
Téléphone : 05 61 62 23 67 - GazetteDchalets@aol.com

N°45 - Printemps 2006

## Mobilisations citoyennes

Le 15 février, le Conseil Municipal a adopté le Plan Local d'Urbanisme (PLU), soumis à enquête publique avant l'été 2005. Nous vous avons appelés à participer à cette enquête pour demander :

- l'augmentation du nombre de places de stationnement exigé par appartement construit, que la municipalité voulait réduire de 2 à 0,8 pour notre quartier
- la création d'un emplacement réservé dans le PLU pour un gymnase à proximité immédiate du collège.

Vous avez été plusieurs centaines à soutenir ces demandes et la Commission d'enquête les a entendus favorablement. Dans son rapport, elle écrit : *"Le choix communal de diminuer fortement le nombre de places de stationnement, mal accepté par le public, semble à la Commission d'enquête incohérent compte tenu de la densification envisagée. Le fait de vouloir favoriser l'usage des transports en commun [...] ne doit pas empêcher que chaque logement nouveau, même à proximité d'une station de métro, dispose au minimum d'une place de stationnement"*.

Sur le deuxième point : *"La Commission d'Enquête comprend les motivations demandant la création d'un gymnase, toutefois, [elle ...] ne peut imposer la création d'un emplacement réservé à une collectivité."*

En conclusion, la Commission d'enquête n'a émis un avis favorable pour le PLU que sous la réserve impérative d'une modification du règlement fixant le nombre de places de stationnement par logement neuf au minimum à 1. La ville de Toulouse n'a pu que s'incliner.

Lors du même conseil devait être votée la démolition de la seule crèche publique du quartier Saint Michel située à côté du Conseil Régional, qui souhaitait étendre ses locaux, et son transfert à 800 mètres dans le quartier des Carmes, à proximité immédiate de deux autres crèches. Face à la mobilisation active des parents, la Mairie a annulé son projet et décidé avec le Conseil Régional d'inclure la crèche dans les nouveaux locaux, ce que proposaient les parents.

Toujours lors de ce conseil, le maire a suspendu la décision de la fermeture des bibliothèques de Bonnefoy et de la Roseraie qui renvoyait les utilisateurs à la médiathèque de Marengo. Ces bibliothèques sont fréquentées par les écoles des quartiers voisins et, pour celle de Bonnefoy, par les écoles Matabiau et Bayard desservant notre quartier. Jugeant la médiathèque trop éloignée, les enseignants et les parents se sont, là aussi, mobilisés. Les habitants des Chalets dont les enfants fréquentent les écoles Merly et du Nord se rappellent que la rénovation de la bibliothèque de la rue du Périgord a entraîné la suppression de la bibliothèque enfantine avec, comme conséquence, l'arrêt de la fréquentation des bibliothèques. Espérons que le maire saura entendre l'avis des utilisateurs et leur rendre leurs équipements de proximité.

Nous notons avec plaisir le début des travaux d'aménagement du jardin du Verrier, rue Godolin, jardin que les habitants du quartier réclamaient depuis longtemps (page 2).

L'association du quartier se félicite de l'ouverture d'un vrai dialogue avec la municipalité sur le stationnement payant dans le quartier et sur la création d'un gymnase. Nous avons reçu des réponses argumentées à nos courriers. Même si les positions réciproques restent éloignées, nous espérons qu'elles se rapprocheront (pages 4 et 5).

Et les exemples donnés ci-dessus montrent que les simples citoyens peuvent convaincre leurs élus de changer d'avis.

A condition de se mobiliser...

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le jeudi 6 avril 2006 à 20h30

maison de quartier 7 bd Matabiau

Venez nombreux,  
dites-le à vos voisins !

### N°45 - Printemps 2006

#### SOMMAIRE

page 1	Mobilisations citoyennes
page 2	Le jardin du Verrier : ça bouge ! Les amis de l'ABC
page 3	Une voisine : la Croix Rouge De l'autre côté : le jujubier Activités à la maison de quartier
page 4	Stationnement résidentiel : quelques espoirs malgré des points de vue...
page 5	Activités de l'Association à la Maison de quartier - Un réseau d'aide aux réfugiés ...
page 7	Pub
page 8	Brèves

Comité de rédaction pour ce numéro

A. BERNABE, A. CASTEX, D. CAZALS, C. DEFAYE,  
M-L. ICHANJOU, V. PERTUZIO, J. POUUMAREDE,  
A. ROY, B. VERDIER.

767196, tirage : 3000 exemplaires.

Impression TOP OFFSET - 81990 PUYGOUZON.

Directeur de la publication : A. ROY.

## Jardin du Verrier : ça bouge !

Sous la plume de Geneviève Vassal, première présidente de l'Association, le premier numéro de *La Gazette* (mars 95) indiquait : « *Actuellement, la recherche d'un lieu convivial pour petits et grands occupe nos pensées, mais concrétiser cette idée dans notre quartier semble relever de la magie, et pourtant...* »

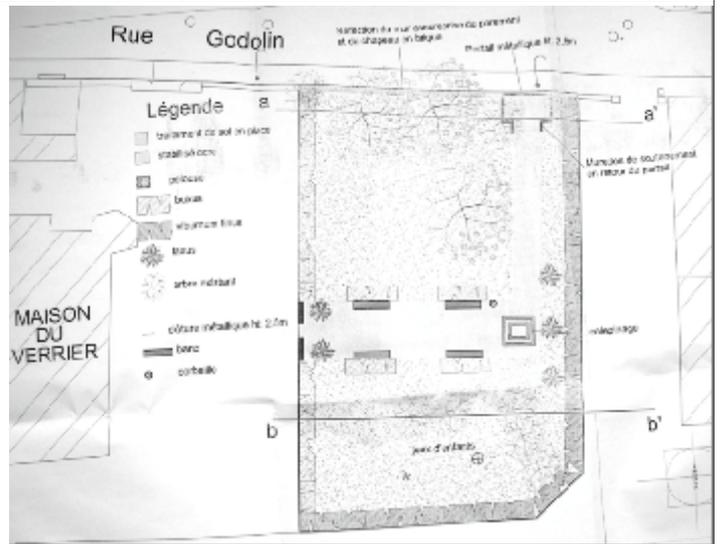
*Quant au jardin public pour lequel je me bats depuis cinq ans, peu ou plus d'espoir.* »

Pourtant, grâce à votre mobilisation, la Maison de quartier était inaugurée en décembre 2000, et les premiers coups de pioche ont été donnés dans la terre du jardin ce mois de mars !

A l'automne 2003, la Mairie nous annonçait que seul le jardin avait été retenu parmi les trois équipements que nous réclamions (avec la crèche et le gymnase). Et puis, le silence.

Cette année commençait mal : des bruits de tronçonneuse derrière le mur du château ! Profitant d'une voiture qui sort du parking par le portail à carte et digicode, je me glisse à l'intérieur du mur, l'appareil photo en action, et j'interpelle les trois employés des Espaces verts de la Mairie qui s'attaquent au seul mimosa de l'enclos. Presque en fleur ! Ils s'arrêtent immédiatement pour discuter avec un chef au bout du fil. On me passe le téléphone, et j'apprends que le service a été alerté par le gestionnaire du parking qui craignait

que ce gros mimosa dont le tronc avait été cassé par la neige de décembre ne finisse par s'abattre sur le passage. Après observation, j'ai laissé les bûcherons terminer leur triste besogne, en leur souhaitant bon courage... Des rejets mesurent déjà un demi-mètre, il faudra les protéger pour qu'ils puissent remplacer l'arbre défunt.



Fin février, on voit fleurir... une clôture sur le trottoir tout le long du mur du château. Des photocopies d'autorisation de travaux sont accrochées au grillage, aucun motif n'est indiqué. Sûrement des travaux officiels, d'autant que le trottoir habituellement crotté est protégé par des plaques d'aggloméré. La surveillance s'organise et bientôt des ouvriers s'affairent avec précaution le long du mur. Le vieux crépi dégage, on aperçoit un joli *appareil*, comme disent les spécialistes. Une ouverture est pratiquée laissant la place du futur portail qui nous permettra d'aller et venir dans notre jardin de quartier. Les travaux ne correspondent pas au plan que la Mairie nous avait fait passer, la place du portail est plus à droite que prévu. C'est plutôt mieux comme ça, les volumes seront plus équilibrés.

Bientôt, après l'aménagement du jardin lui-même, nous pourrons faire jouer nos enfants dont les cris réveilleront les mânes un peu oubliées de Louis-Victor Gesta (1828-1894), maître verrier fondateur du lieu.

Alain Roy

On se reportera à l'article de Véronique Pertuzzio *Il était une fois : les Verrières*, n° 26 de *La Gazette*.



## Les amis de l'ABC

Depuis plus de 50 ans, le cinéma ABC anime la vie culturelle toulousaine et celle du quartier, il permet des rencontres entre cinéastes et spectateurs, il offre un espace de libre expression, de découverte, d'éducation populaire.

Les derniers travaux d'envergure datent de 1975. En 30 ans, les normes de sécurité, de confort, d'accessibilité ont beaucoup évolué.

Aujourd'hui l'ABC a besoin d'être totalement réaménagé.

Une association de soutien au cinéma ABC de Toulouse s'est créée le vendredi 17 février. Rejoignez-la !

Adhésion : 10 euros (ou 2 euros si difficultés financières) à l'ordre de "Les amis du cinéma ABC".

# Une voisine : la Croix Rouge

**L**a délégation locale de la Croix Rouge, désirant se faire mieux connaître et établir des liens, a invité autour d'un petit déjeuner, le lundi 10 octobre, les services sociaux et les Associations (dont la nôtre) présentes au centre de Toulouse, dans son siège social, 20 rue Raymond IV.

Nous avons pu ainsi découvrir ses multiples activités au service d'une population très diversifiée : les habitants du centre (familles, toutes générations...) et une population en grande difficulté sociale.

120 bénévoles et 42 salariés travaillent à la Croix Rouge. Elle ne connaît pas la raréfaction du nombre des bénévoles, qui s'engagent en général pour un an.

On trouve rue Raymond IV un centre social, c'est-à-dire un lieu de proximité qui lutte contre toutes les exclusions, en particulier la solitude, qui essaie de favoriser la mixité sociale et ethnique, et permet aux habitants d'améliorer, ensemble, la gestion de leur quotidien, d'agir solidairement pour la résolution de leurs problèmes.

La Croix Rouge offre rue Raymond IV plusieurs services. D'abord, une ludothèque pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte responsable. Toutes sortes d'activités selon les âges leur sont proposées. Cette ludothèque peut même être ouverte le dimanche, l'hiver.

Les lundis et mardis après midi sont organisés des ateliers couture ou cuisine, bulles d'oxygène qui font oublier quelques instants aux participants leurs

difficultés, grâce à la convivialité.

Les étrangers peuvent apprendre la langue française dans des modules de 3 mois et, depuis 1999, 40 bénévoles accompagnent les enfants dans leur scolarité.

Le point de vue culturel n'est pas oublié. Le 2ème mardi de chaque mois au petit déjeuner et le lundi après-midi, on peut réserver des places pour les spectacles toulousains ou s'inscrire dans des ateliers. Des sorties culturelles sont organisées.



La Croix Rouge assure aussi une forte présence au sein du partenariat local : entre autres, elle gère une épicerie pédagogique route de Seysses, près du site AZF, et participe à celle qui est située 95 grande rue Saint Michel. Elle essaie de répondre aux besoins des Sans Domicile Fixe, soit par un foyer d'hébergement d'urgence qui va rouvrir en décembre près de la Ramée, soit par une maison-relais rue du Prado, pour ceux qui peuvent payer un petit loyer et acceptent la vie collective, soit par des appartements pour 18 familles, à la périphérie.

La volonté commune de tous ceux qui travaillent à la Croix Rouge, c'est l'accueil, l'écoute de la personne.

Faites connaître cet espace social proche de votre quartier, qui rend déjà tant de services.

Colette Defaye

## De l'autre côté : le jujubier

Connaissez-vous les jujubes ?

Oui, le fruit du jujubier ! Mais encore ?...

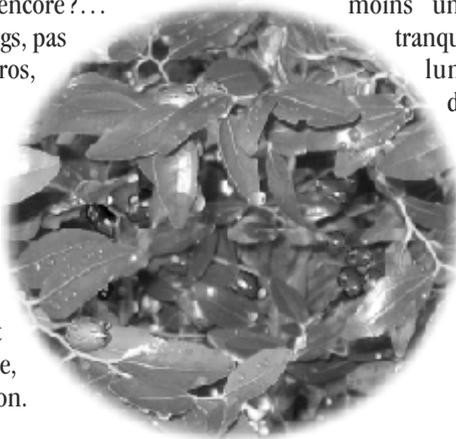
Ce sont des petits fruits oblongs, pas plus grands qu'un ongle (un gros, quand même).

Ils sont couleur des dattes dont ils rappellent un peu le goût, en légèrement plus douceâtre. Ça se mange, mais oui.

Au milieu, il y a un noyau dur, brun et brillant. Il paraît qu'on peut en faire de la pâte, un remède contre la toux, dit-on.

Et alors ?

Alors rien. Dans le quartier, de l'autre côté



d'une rue et d'un immeuble, il y a des jujubiers (au moins un !). Ce petit arbre pousse

tranquillement ses branches vers la lumière, découpe ses feuilles dentelées sur le ciel, procure de l'ombre légère pendant l'été et régale de ses fruits à l'automne.

Quelles autres variétés rares détiennent nos jardins ?

Contactez nous au 05 61 63 89 24 pour faire fleurir votre Gazette.

Véronique Pertuzzio



## Activités à la Maison de quartier (voir la suite page 6)

### Piano

Le dimanche 18 décembre à 17 heures, concert offert par les élèves de M. Bodorsky. Le thème en était Serge Prokofiev et l'école russe. Les exécutants, élèves de CM2 pour les plus jeunes et de 4ème pour les aînés ont enthousiasmé l'auditoire par leur virtuosité. A voir ces petites mains courir sur le clavier, à écouter ces mélodies interprétées avec tant de sensibilité, ces tarentelles et autres pièces légères enlevées avec tant de brio, on restait rempli d'admiration devant les aptitudes de ces jeunes

enfants et les qualités pédagogiques de leur professeur.

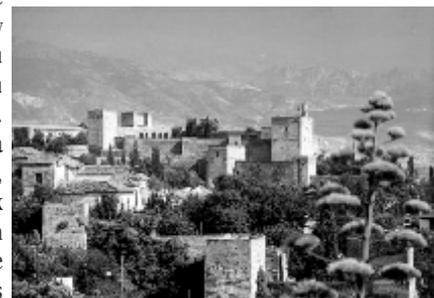
A la fin du spectacle, nous avons cru percevoir une des clés de ce succès : l'ambiance joyeuse et souriante traduisait l'affectueuse sympathie qui règne entre le maître et ses élèves, liés par une même passion pour la musique. Merci à tous ces jeunes virtuoses et à leur professeur pour ces agréables moments qui ont éclairé cette froide après-midi d'hiver et nous ont donné un avant-goût de Noël.

C. Bunel

### Voyage en Andalousie

Dimanche 27 novembre à la Maison de quartier, nous avons eu le plaisir de pouvoir nous évader grâce à M. Pailhas et son équipe. Un très agréable montage de photos, cartes, musique et commentaires avec l'accent nous a baignés dans une ambiance andalouse. Avec l'accompagnement des compositeurs espagnols Manuel de Falla, Granados auxquels habilement M. Pailhas avait ajouté la voix de R i m s k y - K o r s a k o v (Shéhérazade) nous avons pu faire le voyage en compagnie du conférencier et de ses amis. Partis de Séville, revenus à Séville en admirant Cordoue, Jaen, Grenade, Ronda, Cadix avec un rappel discret mais bien documenté de la riche histoire de ce pays si proche. Les applaudissements nourris ont montré le plaisir de l'assistance conforté par un buffet de tapas avec un noble rioja fort apprécié.

Merci à M. Pailhas et ses amis pour ce voyage immobile si chaleureux et convivial.



# Stationnement résidentiel : quelques es

**A** la suite de la réunion du 17 novembre au cours de laquelle nous avons recueilli vos demandes concernant le stationnement et la circulation, et après avoir reçu une première lettre de Mme Baylé, Maire adjoint, faisant un « premier bilan » du Plan local de stationnement et de son extension à 2 artères du quartier (Rue Roquelaine et rue Matabiau), nous lui avons écrit le 9 janvier une longue lettre argumentée dont nous extrayons les points suivants :

## • Des doutes sur l'efficacité du dispositif mis en place

Depuis sa création, notre association a fait des problèmes de circulation et de stationnement un axe essentiel de son action. Pour le seul quartier Chalets-Roquelaine, nous savons qu'il existe 1740 places de stationnement sur la voie publique (nous les avons comptées)... si on estime raisonnablement à 3750 l'effectif actuel des véhicules à garer, il est évident que les 15 € que vous comptez demander (prochainement ?) aux habitants du quartier Chalets-Roquelaine ne leur donneront aucune garantie de pouvoir stationner à proximité de leur domicile.

Si l'on ajoute à ce constat le fait que les choix de votre dispositif (tarif résidentiel élevé et « fluidité urbaine ») poussent les Toulousains à utiliser leur véhicule et donc à polluer davantage, nous sommes bien obligés de regretter que la municipalité se soit engagée dans une politique sans avoir fait établir une étude sérieuse par un organisme compétent et indépendant, et sans avoir organisé une véritable concertation préalable avec les associations.

## • Le manque de concertation préalable

Nous regrettons que ce Plan local de stationnement n'ait pas été soumis pour avis à la commission consultative n° 5, avant sa mise en application, alors qu'il s'agit d'une question qui est typiquement de sa compétence, et qu'il a été conçu sans une enquête sérieuse. Nous constatons, par exemple, que les services municipaux ne sont pas en mesure de produire des chiffres précis sur les capacités de stationnement public et privé et sur les effectifs des véhicules en circulation dans le centre de Toulouse, ainsi que les projections à 5 ou 10 ans.

## • Un premier bilan contesté

Peut-on considérer comme un succès le nombre de 179 usagers ayant obtenu le statut de résident (au 21 nov.), alors que le périmètre concerné (Quartiers Belfort et Saint-Sernin) comporte plusieurs milliers de logements et presque autant d'automobilistes. L'observation directe montre que le stationnement irrégulier est tout aussi fréquent qu'auparavant et que la difficulté de se garer persiste... Quant aux voitures ventouses, s'est-on demandé où elles étaient passées ?

Contrairement à ce que vous pensez, le mécontentement des riverains est bien réel... Les commerçants et les artisans y voient une gêne

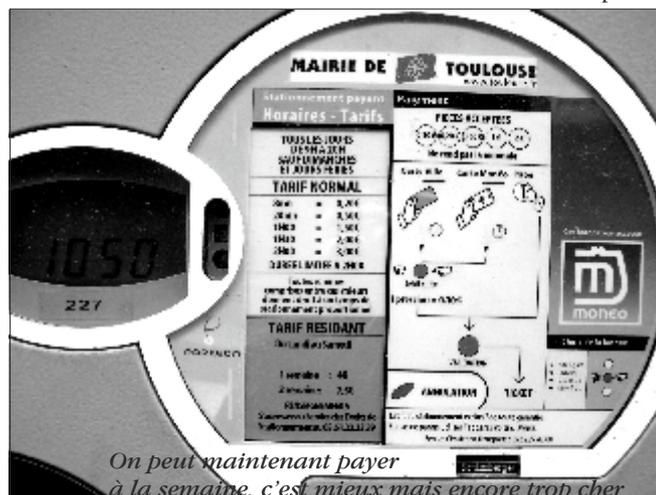
importante à leur activité, et nous regrettons que des catégories entières, comme les étudiants, soient exclues du dispositif.

## • Des propositions de modification

Nous vous proposons d'ores et déjà d'examiner 3 propositions d'aménagement du dispositif :

- baisser les tarifs proposés de façon à les ramener au tarif parisien (0,5 €/jour),
- ne payer que si l'utilisation du stationnement est effective (et pas forfaitairement au mois ou à la quinzaine),
- supprimer l'arrêté municipal sur le stationnement gênant au-delà de 24 heures consécutives.

Enfin, nous profitons de cette lettre pour vous demander d'étudier l'extension à tout le quartier de la réglementation dite « zone 30 ». Cette mesure, actuellement appliquée dans les seules rues d'Orléans et Dulaurier, est appréciée très positivement et serait de nature à améliorer la sécurité de la circulation et la tranquillité publique.



## Réponse de Madame Baylé :

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la question du stationnement dans notre quartier, et j'en ai pris connaissance avec beaucoup d'attention.

Sur le principe général, je dirais que nous n'avons pas à décider pour chaque citoyen de la façon dont il organise son transport, et s'il utilise la voiture, son choix en matière de stationnement. Ni même du nombre de voitures dont il veut disposer par foyer ou par personne.

Sur cette question, nous avons cependant deux devoirs, une fois les études, les audits, les bilans réalisés (il en existe de tout genre, à tous les niveaux : Mairie, Agglo, AUAT...).

La collectivité que nous représentons a pour mission de prévoir et réaliser toutes les structures permettant à chaque type de transport de circuler dans les meilleures conditions possibles. En ce sens, l'ensemble des collectivités et l'Etat ont dépensé d'importants crédits pour le transport en

commun qui doit être le moyen le plus économique et le plus adapté dans le partage des espaces. Nous réalisons, et réaliserons encore, la circulation des bus en site propre, c'est-à-dire avec l'aménagement de couloirs bus, par exemple sur nos boulevards, mais encore dans bien des itinéraires de notre commune. Mêmes obligations pour les autres solutions : marche, vélos, motos, voitures, avec une solution intermédiaire qui est le covoiturage.

Notre deuxième mission, après d'autres types d'études, est d'utiliser les mesures d'incitation dont nous disposons pour encourager les moyens de transports les plus appropriés selon le secteur concerné.

La seule incitation que nous ayons à notre disposition, concernant plus particulièrement le stationnement, c'est non seulement de le rendre payant, mais de le rendre payant à des tarifs qui eux-mêmes sont une incitation à faire ou ne pas faire.

Partant de ces deux objectifs, le but n'est pas de calculer le nombre de voitures aujourd'hui au centre-ville, sauf pour se rendre compte qu'il dépasse largement toutes les possibilités que nous avons à les accueillir, mais d'organiser nos possibilités de stationnement, chacun prenant ensuite ses responsabilités.

Chaque année dans notre centre-ville, le transport en commun a davantage d'adeptes, les deux roues aussi, et le nombre de voitures par foyer diminue. Il y a certainement des progrès à faire. Le but est de les encourager en les accompagnant.

Venons maintenant au tarif résident. Vous considérez que le premier bilan laisse dubitatif. Nous l'avons comparé aux évolutions dans les autres villes, et nous considérons que ces résultats sont tout à fait positifs.

Vous m'indiquez aussi que l'observation montre que le stationnement anarchique est tout aussi fréquent qu'auparavant. Je peux vous préciser que, dans les zones où le tarif résident est établi, le stationnement irrégulier n'existe pratiquement plus, compte tenu du passage fréquent de nos agents. Même chose, pour la facilité ou la difficulté à se garer ; dans les lieux où il y a le tarif résident, il y a beaucoup plus de possibilité de stationner, c'est une évidence, et les nombreux courriers de satisfaction en témoignent.

Vous vous demandez où sont passées les voitures ventouses. Les gens se laissent aller à la facilité quand les choses sont permises. Quand elles ne le sont plus, on doit, par la force des choses, s'adapter à des réalités incontournables, modifier ses habitudes, et c'est le cas. Il y a dans presque tous les cas des alternatives. Les commerçants et les artisans, avec le dispositif Tarif Résident, voient des places qui n'existaient plus autrefois se libérer pour leurs clients. Il y a, bien sûr un autre aspect les concernant, ce sont leurs propres véhicules. Là, ils rentrent dans le même cadre que toutes les

# Pois malgré des points de vue encore différents

personnes qui viennent travailler au centre-ville, et qui doivent trouver un stationnement pour leur voiture durant toute la journée. Soyons très clairs, l'espace public du centre-ville ne dispose pas de suffisamment de places pour ces véhicules.

Ceci dit, nous essayons de satisfaire dans un premier temps le plus grand nombre, mais nous aurons à affiner certaines des dispositions pour certaines catégories, professions libérales ou artisanales. Une meilleure surveillance des espaces livraisons dans ces zones de Tarif Résidant apporte une partie de réponse, mais une partie seulement, nous en sommes conscients.

Vous parlez ensuite d'un choix de notre dispositif qui pousserait les toulousains à utiliser davantage leur véhicule. Alors là, je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire. Notre Tarif Résidant n'est pas élevé puisqu'il est de 15€/mois (c'est le prix d'une journée sur une place horodateurs), il est parfaitement incitatif.

Sur le plan de l'information, j'ai indiqué à chaque commission consultative, les projets que nous étions prêts à expérimenter avec ce Tarif Résidant, et les résultats au fur et à mesure que nous en disposions.

Sur cette question très sensible du stationnement, nous avons préféré utiliser la méthode expérimentale, en nous appuyant sur le vécu d'autres villes comme Grenoble qui utilise un Tarif Résidant depuis 15 ans. Faisons et voyons, éventuellement corrigeons. Je précise que dans chaque zone bénéficiant aujourd'hui d'un tarif résidant, nous avons fait de nombreuses (3 ou 4) réunions préalables, certaines pour l'ensemble du secteur, d'autres limitées à un secteur en particulier, et nous avons réalisé de nombreux documents d'informations distribués dans les boîtes aux lettres.

C'est ainsi que nous avons maintenant jusqu'au mois de Mai pour réaliser une série de réunions qui sont programmées, et dont vous recevrez les invitations pour les zones où nous envisageons d'établir ce tarif résidant. J'ai bien noté que vous étiez prêt à participer à cette concertation, et je vous en remercie. Les associations sont un relais important pour nous, un relais dans les deux sens. Vous nous proposez d'ores et déjà d'examiner trois propositions d'aménagement du dispositif :

- Baisser les tarifs : je crois qu'il est difficile de les baisser davantage puisqu'il s'agit justement des tarifs parisiens, à 0,5€ par jour, soit 15€/mois, et payable à la semaine ou à la quinzaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

- Ne payer que si l'utilisation du stationnement est effective, c'est ce que je viens d'indiquer. Le droit au tarif résidant est lui gratuit, et il est conseillé aux résidents de se le procurer dès que leur secteur est concerné. Par contre, ils peuvent effectivement régler leur temps d'utilisation payant suivant leurs besoins. - Supprimer l'arrêté municipal sur le stationnement gênant au-delà de 24 heures consécutives. Effectivement, il n'est pas respecté. Nous ne nous formalisons guère à ce sujet, d'autant que le contrôle dans ce domaine est très difficile. La seule vraie conséquence de cet

arrêté municipal est que, pour quelqu'un qui laisse sa voiture sur l'espace public, et qui s'absente pour plusieurs jours, semaines ou mois, il risque d'être victime des arrêts ponctuels pour un déménagement ou quelque chantier, et d'en subir les conséquences (fourrières, PV...), ou d'une plainte riverains comme « voiture ventouse ». Dans les deux cas le véhicule a droit à la fourrière.

Le service Circulation/Transport a déjà noté votre proposition d'étudier une zone 30 pour le quartier. Nous l'étudions effectivement très sérieusement. J'y suis personnellement favorable aussi. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites, et nous aurons des concertations à établir pour le détail des applications.

En vous remerciant pour votre collaboration pour le confort de la vie quotidienne des habitants et commerçants de notre quartier, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments dévoués.



## Nos commentaires :

### ● Sur la méthode retenue par les services de la Mairie pour la mise en place du stationnement payant :

La *méthode expérimentale* (essai, correction, nouvel essai, etc.) a été utilisée à Grenoble il y a ... 15 ans. On aurait pu souhaiter que 15 ans plus tard Toulouse utilise une méthode plus fiable et plus rapide.

L'étude que nous avons réclamée avant la mise en place du stationnement payant se justifiait pour adapter au mieux les solutions déjà expérimentées dans d'autres villes à la situation toulousaine et éviter les tâtonnements actuels. Elle pouvait s'appuyer sur les 3 études disjointes commandées par 3 organismes différents (Mairie, Agglo, AUAT) sur 3 quartiers différents (Saint-Aubin, Jaurès, Saint-Michel). Ces études, payées, semblent être tombées dans des oubliettes.

Elles auraient pu servir, pour le moins, à indiquer aux Toulousains les limites à ne pas dépasser si on veut continuer à pouvoir rouler et se garer dans une ville déjà saturée. A ce titre, une voiture par foyer semble déjà trop, c'est mieux de le dire si on veut que « *chacun prenne ses responsabilités* ».

### ● En ce qui concerne l'efficacité du dispositif

Les relevés que nous avons effectués en novembre autour de Saint-Sernin constataient un mieux en ce qui concerne le nombre de places libres (c'était prévisible à 1,5€ l'heure), une explosion du nombre de PV (près d'une voiture sur 4 à l'époque), peu de véhicules de résidents pendant la journée, ce qui laisse à penser qu'ils utilisent leur véhicule pour aller travailler - et favorisent donc l'apparition d'embouteillages. Un nouveau relevé effectué le 6 mars entre 16h30 et 17 heures nous a permis de compter 71 voitures en infraction pour seulement 3 PV, 35 en règle dont la moitié de résidents et 16 places libres.

### ● En ce qui concerne les améliorations que nous demandons pour favoriser le stationnement résidents

- Un tarif pas plus élevé qu'à Paris qui propose 7 jours consécutifs pour 2,5€, alors que la Mairie de Toulouse exige encore 4€ pour une semaine. Il est à noter que ce tarif parisien a été diminué de 80% début 2002, après 9 ans d'expériences, pour favoriser l'utilisation des autres moyens de transport ([http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page\\_id=5779](http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=5779)). Les Parisiens paient donc un maximum de 10€ par mois, alors que les Toulousains doivent s'acquitter d'un minimum de 15€ (16€ à la semaine), sans garantie de trouver une place.

- La suppression du stationnement abusif au-delà de 24 heures : Mme Baylé convient qu'il ne sert à rien sinon à mettre des voitures *victimes d'arrêtés ponctuels* en fourrière, arrêtés qui ne respecteraient donc pas le délai légal de 8 jours prévu par le code de la route.

### ● Au-delà du beau slogan de fluidité urbaine avancé par la Mairie pour

justifier la mise en place du stationnement résidentiel, nous avons pensé que **son objectif devait être triple :**

- *Faciliter le stationnement des véhicules personnels des résidents afin de les inciter à ne pas les utiliser dans leurs déplacements quotidiens.*

- *Hors stationnement résidentiel, limiter la durée du stationnement à ce qui est nécessaire pour une bonne accessibilité à l'activité économique.*

- *Organiser le stationnement sur la voie publique de certaines catégories d'usagers (commerçants-artisans, artisans-réparateurs, vrp, autocaristes...).*

Pour l'heure, force est de constater que seul le point 2 semble résolu, le point 1 seulement à moitié, le troisième étant pour l'instant hors d'atteinte.

**Nous apprenons avec satisfaction que la Mairie est favorable à la création d'une zone 30 dans le quartier, et nous lui renouvelons notre proposition de collaboration sur ce thème.**

# Activités de l'Association à la Maison de quartier

jour	heures	activités	contact	tél.
Mardi	21h-24h	Théâtre (06 30 56 80 96)	Albert	05 61 62 05 70
	18h30- 20h30	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	05 61 26 43 24
Mercredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc)	M. Séguret	05 61 62 35 25
	16h-18h	Bibliothèque	C. Defaye	05 61 62 23 67
	18h-19h	Permanence	C. Defaye	05 61 62 23 67
Jeudi	18h30- 20h30	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	05 61 26 43 24
	20h30-23h	Réunion plénière (débat)	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Conférences	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Œnologie	A. Roy	05 61 62 56 16
		ou Rédaction Gazette	A. Roy	05 61 62 56 16
Vendredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc)	Th. Douat	05 61 63 63 04
Samedi	9h45-11h15	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	05 61 26 43 24
Dimanche	20h-23h	Théâtre (06 30 56 80 96)	Albert	05 61 62 05 70

## Activités à la MdQ

### Un réseau d'aide aux réfugiées durant la seconde guerre mondiale

#### Conférence de Rémy Cazals, (12/01/06)

Une étudiante australienne qui préparait une thèse en littérature française, forcée de se replier pendant l'exode dans le Gers, puis à Toulouse, totalement démunie...

Une jeune Libanaise et sa mère tchèque et juive, réfugiées à Graulhet...

Deux Allemandes d'origine juive expulsées de leur pays et enfermées au camp de Noë...

Un couple dont le mari était juif...

Voilà quelques unes des nombreuses personnes qui ont trouvé aide et secours auprès de Marie-Louise Puech durant l'Occupation. Cette femme, issue d'une famille protestante de Castres, a toujours fait preuve de détermination. A vingt ans, en 1900, elle, qui parle plusieurs langues étrangères, quitte la France pour le Canada



où elle sera lectrice de français dans une université. Elle y restera huit ans. Après quoi, mariée et installée à Paris, elle accueille avec son époux de nombreux étudiants étrangers. Elle échange avec des correspondants du monde entier réflexions et idées (10 000 lettres ont été retrouvées à la Borieblanque, près de Castres, où le couple s'est retiré au moment de la retraite).

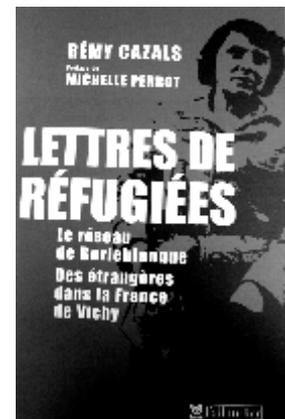
Elle a créé l'Association des Femmes issues des Universités (AFDU) par le biais de laquelle ont été aidées tant de femmes : hébergement, impression de thèses, placement en sanatorium, sortie du territoire occupé par les Nazis...

L'histoire de cette héroïne méconnue nous a particulièrement intéressés et nous remercions R. Cazals de nous avoir fait partager le fruit de ses recherches de façon extrêmement vivante.

A. Castex et A. Bernabé

*Lettres de réfugiées, le réseau de Borieblanque*

Rémy Cazals, Tallandier, mars 2004



Attention !

Retenez le dimanche 14 mai pour la fête de printemps.

Programme habituel : jeux pour les enfants, grillades, danse ...

**INSTITUT ROUSSEAU**  
Enseignement Supérieur  
Formation continue  
24, rue Ingres  
31000 Toulouse  
05.61.63.10.12

Assurance  
Banque  
Immobilier  
Édition  
Multimédia  
PAO-DAO

**ISEG**  
14, rue Claire Pauilhac  
31000 - TOULOUSE  
Tel: 05 61 62 35 37  
[www.toulouse.iseg.fr](http://www.toulouse.iseg.fr)

**Trait d'Union**  
ASSOCIATION LOI 1901  
MAINTIEN AU DOMICILE  
des personnes âgées,  
adultes handicapées  
gardes d'enfants  
2 rue Alexandre Cabanel 05 61 62 50 39

**INSTITUTO CERVANTES**  
Centre officiel de l'Espagne  
Instituto Cervantes  
Cours - diplôme - activités  
culturelles - bibliothèque  
31, rue des Chalets - 05 61 62 80 72  
[difusion@cervantes.es](mailto:difusion@cervantes.es) <http://cervantes-toulouse.fr>

**LANGUE ONZE**  
ECOLE DE LANGUES TOULOUSE  
Nouveau: Anglais, cours du soir  
4, Bd d'Arcole - 31000 TOULOUSE  
05.61.62.54.58

**SYLVAN**  
consolidation scolaire  
PRIMAIRE COLLEGE LYCEE  
CONSOLIDER - CROIRE EN SOI  
ET PROGRESSER POUR REUSSIR  
41 rue de la Balance - 05 61 62 36 00

**ÉLECTRICITÉ**  
 Installation - Dépannage - Rénovation  
 Interphone - Alarme  
 Entreprise PEREZ  
 16, rue Saint-Papoul - Tél / fax : 05 61 62 76 67

Jean  
 Michel  
**BODORVSKI**  
*Professeur de piano et compositeur*  
 16, rue Henri DOUVILLE - 05 61 99 33 01



**PLACEMENTS - CREDITS - ASSURANCES**  
 Agence d'Arcole  
**CAISSE D'ÉPARGNE**  
 DE MIDI - PYRENES



**ASSURANCES**  
 AGF  
 Roland GIRAUD  
 Didier GUTIERRES  
 Particuliers - Professionnels  
 44 rue Roquelaine  
 31000 TOULOUSE 05 61 62 34 09

ATV Concorde  
 Dépannage TV HI-FI VIDEO  
 Antennes  
 Agréé NUMERICABLE  
 57, Rue de la Concorde  
 31000 Toulouse  
 05 61 62 55 14



**Centre Toulousain du Patrimoine**  
 Gestion de Patrimoine 19, rue de la Concorde  
 Prêt Immobilier 31000 Toulouse  
 Tél: 05 34 418 620 Site web: www.solucofid.com

**MGTS** MUTUELLES DE FRANCE  
 L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ  
 70, Boulevard Matabiau  
 05 62 73 33 40

**PIZZERIA CONCORDE**  
 22, rue de la Concorde  
 05 61 99 36 38



Fabien Laborde  
**Tapissier**  
**Décorateur**  
 05 62 73 35 35



**Christophe**  
**Boulangerie fine**  
 25, rue de la Concorde  
 31000 TOULOUSE  
 Tél/fax 05 61 63 68 65

**ENCADREMENTS-BEAUX ARTS**  
 La qualité au meilleur prix  
**ART & CADRES**  
 20, av. Honoré Serres  
 05 61 62 99 64

*Les Napolitaines*  
**TRAITEUR PIZZA**  
 59, rue de la Concorde  
 05 61 63 60 69  
 Ouvert tous les jours  
 10-14h & 17-22h  
 Sauf Samedi et Dimanche midi



*L'Atelier de Béatrix*  
 Tapissier d'ameublement  
 Réfection de sièges  
 Couture d'ameublement  
 Tissus d'ameublement  
 19, rue du Princeps  
 Immeuble rue d'Arcole  
 31000 Toulouse  
 Tél. 05 61 62 85 34  
 06 15 15 76 50



05.61.62.34.55  
**Concorde**  
**Optique**  
 2, Bd d'Arcole 31000 Toulouse

**Et si vous profitez de ce superbe emplacement pour soutenir La Gazette ?**  
 05 61 62 23 67

**Christian FAURE**  
 MAÎTRE ARTISAN BOUCHER  
 BOUCHÈRE • CHARCUTERIE • PLATS CUISINÉS  
 35, rue de la Concorde - 31000 TOULOUSE  
 05 61 62 47 70

**CHRISTOPHE VIARGUES**  
**COIFFEUR**  
 10 ans de Patrimoine  
 54 bis rue de la Concorde  
 9 à 19 h - jeudi 21h30  
 Tél : 0 5 61 62 55 14

**AXA ASSURANCES**  
**UAP ASSURANCES**  
 J.-M. et P. GARRIGUES  
 Agents généraux  
 37, Bd Matabiau - Tél. 05 62 73 62 73

**PRESSING VAISSIERE**  
 36, rue de la Concorde  
 05 61 62 97 73



**Studio PROFIL**  
 21, rue de la Concorde 31000 TOULOUSE  
 Tél/Fax: 05 61 62 01 92 Email: profil@wanadoo.fr

**annie & chabert**  
 RETOUCHES  
 COUTURE  
 AMEUBLEMENT  
 18 Rue Claire Pauilhac  
 Tél. 05 61 63 12 12

Transactions, locations, gérance  
**FBS**  
 l'immobilier  
 5, esplanade Combes-Cafarelli  
 Tél. 05 62 27 73 60 - Fax 05 61 21 35 77

**TABAC - PRESSE - LOTO**  
 31, rue de la Concorde  
**DESCOUENS Christian**  
 lundi au vendredi de 7h30 à 19 h  
 samedi de 8h. à 19h  
 05 61 62 51 92



**ARTISAN PEINTRE**  
*Peinture traditionnelle et décorative*  
 Spécialiste des travaux à la chaux (stuc, tadelakt...)  
 Nombreuses références dans le quartier  
**Daniel BOUSQUET - 06 19 92 65 12**

**DIE-TÉTIQUE**  
 PRODUITS BIOLOGIQUES  
 PRODUITS DE LA FERME  
 28 Boulevard d'Arcole  
 31000 TOULOUSE

**Le Père Pelnard**  
 Nouveau !  
 1, rue des Chalets  
 à partir de 18h  
 05 61 63 81 82

**PAPOTAGES**  
 LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX  
 Travaux Photo - Carterie - Photocopie  
 Jeux de grattage - Confiterie  
 Cartes de bus et téléphone  
 Tous les jours de 7 à 19h30 - dimanche de 7 à 13h30  
 2, Bd d'Arcole 05 61 62 54 24

*soin de visage*  
*épilation*  
**AU CABOTIN**  
 18, rue de la Concorde  
 05.61.63.71.92



**LEADER BOX**  
 L'HÔTEL DU STOCKAGE  
 Vous manquez de place ?  
 Louez un box individuel de 1 à 20 m²  
 13, rue des Chalets - 05 34 41 62 62



**Restauration d'antiquités**  
 meubles, objets d'art  
 Jean-Marc S'TAMBAK  
 28, rue de la Balance - 05 61 62 22 11



## Propreté

Suite à notre demande (voir *Gazette* n°44), Décathlon a réalisé les travaux pour éviter que le porche de la rue de Queven ne soit souillé régulièrement.  
Bravo !

## Incendies

Rue des Chalets, un immeuble squatté, visité la veille par la police, a été la proie des flammes le 4 février. De gros dégâts malgré une façade intacte, quel dommage !  
En janvier, deux voitures ont brûlé rue Borios, et une rue Saint-Hilaire.



Jours tranquilles aux Chalets ?

## Christophe

Nous avons appris avec surprise et émotion fin décembre le décès de M. Christophe, boulanger rue de la Concorde. Le magasin continue cependant ses activités grâce à l'aide de M. Julien.

## Travaux d'aiguilles

Les travaux d'aiguille n'ont pas disparu et ne sont pas forcément uniquement l'occupation de gentilles grands-mères désœuvrées.  
Elles sont plusieurs dans le quartier à manier le point de croix, la broderie et le crochet, avec plus ou moins de dextérité mais beaucoup de bonne volonté.  
Serait-il possible d'envisager un créneau horaire libre à la maison du quartier pour se retrouver autour d'un canevas ou d'un écheveau de coton ?  
Les fées de l'aiguille voudraient-elles se signaler, auraient-elles envie de partager leur savoir avec

d'autres, afin que durent les « ouvrages pour dame et l'amour du travail bien fait »  
Si ce projet vous intéresse, contactez Véronique 05.61.63.89.24.

## Conférence sur les ONG

Qui sont-elles ? Que font-elles ?  
Elles sont nombreuses à vous solliciter régulièrement. Si vous êtes intéressé par leur



fonctionnement global et par leur action sur le terrain, venez en discuter avec Peggy Monier ; elle a travaillé avec de nombreuses O.N.G. françaises et étrangères dans plusieurs pays en voie de développement et est prête à nous éclairer à partir de son expérience le samedi 8 avril à 16h30 à la Maison de quartier.

## Exposition à la Maison de quartier sur l'effet de serre, jusqu'au 29 mars.

Vous vous demandez peut-être en quoi nous sommes concernés par la disparition de la banquise, nous, habitants du quartier. Vous pensez peut-être que ce n'est pas bien grave. D'abord, est-ce bien sûr que le climat se réchauffe ? Et puis, que peut-on y faire ? Et ce fameux effet de serre, qu'est-ce que c'est, au juste ? Quelle différence avec la



couche d'ozone qui aurait des problèmes elle aussi ?  
Venez voir l'exposition, elle répondra à vos questions et vous montrera que chacun de nous peut y faire quelque chose.

## Omburé le crocodile

Dimanche 26 mars à 17h à la maison de quartier. Spectacle d'ombres tiré d'un conte africain recueilli par Henri Gougaud (*L'Arbre Soleil*). Dialogue et musique *live* avec des instruments du monde, par la troupe *La Luciole dansante*.  
Participation aux frais : 2€ par adulte, 1€ par enfant, 5€ pour une famille. A partir de 6 ans.



# Venez nous rejoindre

Je souhaite adhérer à l'Association du quartier Chalets-Roquelaine.

Je joins un chèque de 15 € (cotisation ordinaire) ou de 20 € (cotisation de soutien ouvrant droit aux activités décrites page 6).

A envoyer au siège :

Association du quartier Chalets-Roquelaine,  
7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_